



Bulletin municipal de liaison du mois de février 2024

L'éclairage municipal nocturne.

Le 30 octobre 2022, le journal l'Indépendant publiait une carte du département comptabilisant les communes ayant optées pour l'extinction de leur éclairage la nuit. Sur l'ensemble des Pyrénées Orientales ce choix semble majoritaire. A cette date, pour la Communauté des 24 Communes Agly/Fenouillèdes, 9 éteignaient leur éclairage la nuit, 1 était à l'étude, 7 n'avaient pas répondu à l'enquête, et 7 restaient allumées la nuit.

Aujourd'hui, face à l'augmentation considérable du coût de l'électricité, les appels gouvernementaux d'économie de cette énergie, le travail d'équilibre budgétaire des communes, l'incitation du Parc Naturel Régional d'être attentif à la biodiversité (Faune, flore, humains) et à la limitation de la pollution lumineuse, bon nombre de nouveaux villages réfléchissent à de nouveaux équipements et à cette extinction de l'éclairage la nuit.

Le 9 mars 2018, Monsieur Bernard Caillens maire de Caramany et son Conseil, publie un arrêté d'extinction des lumières municipales de 0 h à 6 h du matin, ce qui inscrivait le village comme précurseur pour le territoire, et les mesures à venir. Un des grands travaux de l'actuelle municipalité dirigée par Christian Lemoine, sera la modernisation et la mise aux normes de tout le réseau d'éclairage public.

C'est en relation avec le SIVOM Rivesaltais/Agly que la commune travaille. Leur diagnostic préalable très précis a souligné l'état, la vétusté, et les problèmes de sécurité de notre réseau déjà âgé :

Etat des 2 armoires de commande : 100% vétustes, état des 25 supports de luminaire : 98% bons 2% vétustes, état des 89 lumières : 78% bonnes 22% vétustes, typologie des sources d'éclairage (lampes) : 93% sodium haute pression et 7% iodure métallique. Cette étude fait apparaître un réseau vieillissant, des armoires électriques plus aux normes et un éclairage extrêmement énergétivore.

Face à l'ampleur des travaux et au nombre de villages intéressés par cette politique de modernisation, les travaux programmés par le SIVOM s'étaleront sur deux ans.

A l'issue de cette rénovation, Caramany possèdera 100% de matériel neuf (lampe LED), aura gagné sur 111 luminaires environ 60% de baisse de consommation électrique et des angles d'éclairage au sol beaucoup plus performants. L'amortissement financier de ce chantier est estimé à environ 10 ans.

A la réception des travaux, il appartiendra à la commune avec l'aide du SIVOM, d'affiner la puissance des luminaires, en fonction des saisons, des horaires d'éclairage, etc...

Carmagnoles, Carmagnols merci pour votre patience car nous serons bientôt tous récompensés par un éclairage public performant et complètement neuf.



Cet article a été réalisé, grâce à l'étude publiée dans l'Indépendant le 30 octobre 2022 Et au bilan très précis du SIVOM Rivesaltais/Agly fourni à la municipalité avant travaux (2020/2021).

VIE CITOYENNE

L'eau du village : Il faut remonter à août 2008 pour se souvenir d'une baisse inquiétante du débit de la source de la Dout, alimentant notre château d'eau. Le 31 décembre dernier, une chute de pression a été constatée dans le village. Immédiatement des élus ont remédiés à ce problème. La surveillance du niveau de remplissage a amené, par sécurité, la Municipalité à commander à la Communauté de Communes, une remise à niveau du château d'eau avec l'apport de 23m3 d'eau potable venus de Saint Paul de Fenouillet. Cet évènement doit rappeler à tous l'importance et la nécessité d'une économie d'eau dans chaque foyer, à l'aide de gestes simples. Par prudence, une livraison d'eau en bouteilles a eu lieu à la Mairie le 24.01.24. Dans le cas d'une crise, il sera délivré 3 litres/jour/par habitant présent au village.

Eau et assainissement : A compter du 1^{er} janvier 2024, l'intégralité de cette compétence a été prise par la Communauté de Communes. Pour tout problème et urgence il est donc important de contacter le 04.68.29.39.29 (Régie des eaux) 06.21.40.59.76 (Urgences soir, week-end et jours fériés)

Irrigation et arrosage : La période de crise d'eau sans précédente que nous traversons est uniquement gérée par les services préfectoraux et Monsieur le Préfet. Sans pluie, de nouveaux décrets et mesures départementales devraient être annoncés dans les semaines à venir.

Vœux du Maire : Pour la deuxième fois du mandat, Monsieur le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale ont présenté leurs vœux, un bilan des activités de l'année écoulé et les perspectives pour l'année 2024. Cette soirée festive du 19 janvier souhaitant réunir un maximum de citoyens du village, s'est déroulée à la salle des fêtes.

Triste départ : Le 16 janvier 2024, le village apprenait le départ soudain de Madame Vismara une des figures souriantes du village. Toute l'équipe municipale adresse à Monsieur Claude Vismara et sa famille sa plus grande sympathie et s'associe à cette peine du départ d'un membre de sa communauté.

Sécurisation du village : L'équipe Municipale a effectué début janvier un recensement précis de toutes les améliorations nécessaires au confort et à la sécurisation du village : voirie et rambardes sécuritaires, afin de déposer aux services compétents, des dossiers de demandes d'aides financières. En fonction des réponses et des budgets, certains travaux pourront être organisés à partir de cette année.

Fête de fin d'année scolaire 2023/2024 : Un appel à l'ensemble des parents d'élèves de notre école et à d'éventuels bénévoles, est lancé pour la tenue de stands. Pour tout désir de participation à cette journée, merci de se rapprocher des écoles de Bélesta et Caramany.

Décision du Conseil Municipal : Face à certaines incivilités répétées, l'ensemble du Conseil Municipal a réactualisé une délibération du 18 mars 2015. (Nouvelle délibération 03.2024 du 24 janvier 2024). Pour toute intervention de notre agent technique suite à des actes de malveillances identifiés, la commune facturera aux responsables une prestation sur la base de 50€ / heure. Un forfait de 50€ pourra être rajouté pour l'intervention du véhicule municipal : Abandon inapproprié d'encombrants devant les poubelles vertes et jaunes, nettoyage de la voie publique, gravas de chantier, etc.



Livraison d'eau par camion.



Réserve de bouteilles d'eau

LA VIE DE LA MAIRIE

5 et 6 janvier : Caramany. Suite à une baisse soudaine et encore inexplicquée du niveau d'eau de la réserve alimentant le village, la Communauté de Communes a livré deux camions d'eau potable afin de rétablir un niveau correct de la réserve.

9 janvier : Réouverture au public, après congés hivernaux, de la mairie.

Mairie. Rendez-vous avec le responsable eau/assainissement de la Communauté de Communes pour la remise de toutes les clefs correspondantes à ces deux services.

16 janvier : Saint Paul de Fenouillet. Réunion du CLAD.

18 janvier : Saint Paul de Fenouillet. Présentation par Monsieur C.Chivilo (Maire de Maury, Conseiller départemental, Président de la Communauté de Communes Agly Fenouillèdes) de ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

19 janvier : Caramany. Etat des lieux de restitution du logement communal jouxtant la mairie, suite au triste départ de la locataire Madame Legrand.

Salle des fêtes. Soirée festive pour les vœux 2024, de Monsieur le Maire et de toute l'Equipe Municipale.

23 janvier : Caramany. Rendez-vous avec le Président et ses collaborateurs à la Cave Coopérative Vinicole.

24 janvier : Caramany. Livraison par mesure de prévention, de deux palettes d'eau en bouteille par la Communauté de Communes.

Dans le cadre du dossier « Sécurisation du village » rendez-vous avec un ferronnier professionnel pour une étude de prix de confection de rambardes métal.

Conseil Municipal.

29 janvier : Caramany. Rendez-vous avec un expert géomètre pour obtenir des précisions sur le plan cadastral municipal.

Mairie. Rendez-vous avec un informaticien pour le projet de remaniement du site de la commune.

Saint Paul de Fenouillet. Rendez-vous des 3 communes pilotes dont Caramany fait partie, avec le SMBVA pour le projet « Hydraulique douce » (écoulement des eaux de pluie, ravinement des terrains, etc).

31 janvier : Saint Paul de Fenouillet. CCAF appel pour la Communauté de Communes à prestations.



Exemple d'étude d'une rambarde de sécurité

Services communaux

Permanences publiques Mairie : Mardi, jeudi 8h30-12h30, vendredi 8h30-12h

Tel : 04 68 84 51 85

La Poste : Du mardi au vendredi 9h15-11h45. Départ du courrier avant 11h30

Accueil Municipal pour l'Accompagnement Social : Roxane Saly. Tel : 06 49 16 69 08

Transport à la demande : Service Départemental de taxi le mercredi et le vendredi
Réservation obligatoire au 08 06 80 80 90

Bibliothèque municipale : Du mardi au vendredi 9h15-11h45.

Location des gîtes communaux : Mme Julia Mc Laren 06 28 27 06 18

Communauté de Communes

Service eaux assainissements : 04.68.29.39.29 **Urgences soir, week-end et jours fériés** : 06.21.40.59.76

Déchèterie Latour : Ouverte tous les jours, fermée le dimanche et lundi après-midi.

Ramassage des encombrants : Inscription sur appel. Tel 04 68 59 20 13

Commerces fixes

Café Carton : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 13 91 07 02

Auberge du Grand Rocher : Ouvert du mardi au dimanche Tel : 09 51 28 20 61 / 06 33 54 87 90.

Camping du Lac : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 85 76 86 86

Cave Coopérative : Du lundi au vendredi 9h 12h- 14h 18h, samedi 9h 12h - 14h0 17h30, dimanche 14h30 17h30. Tel 04 68 84 51 82.

Dépôt de Miel de Monsieur DELONCA : Cave Coopérative

Vente de vin bio, local : L'Atelier vigneron Tel : 06 44 07 36 48

Vente de fleurs bio, locales et de saison : Jardin floral Tel : 06 76 47 99 04

Commerces ambulants (sur la place de la Mairie)

Boulangier : Mardi, jeudi, samedi, dimanche à partir de 10h.

Epicerie : Mardi matin vers 11h.

Maraîchers : Samedi matin à partir de 9h30

La ferme en pagaille : Vente sur commande de légumes bio, livraison les vendredis, renseignements et inscription 06.67.09.75.49

Fleuriste : Dimanche de 10h à 11h

Artisans locaux

SOS : Christian Allanic. Multi services Electricité, Plomberie. Tel : 06 67 04 96 77.

David Danhyer : Menuiserie, meubles, escaliers sur mesure. Tel : 07 88 84 34 25.

Jean François : Pose menuiserie Alu, Bois, PVC. Tel 06 14 12 81 54.

MMS : William Monticone. Multi services Maçonnerie générale. Tel 06 79 80 44 81.

ROGIER Pascal Travaux de charpente. Tel 07 88 59 68 05

Santé

Thérapeute Holistique : Marion Lemoine Tel : 06 12 61 27 84 / Mail : ml.ostara@gmail.com

Association

ACCA. Association de chasse. Président Monsieur Roger Sales.

Le Pari du Lac. Présidente Madame Amandine Defrasne Tel 06.63.49.30.92